

**COMMUNE DE CAMON**

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE ET CONTRAINTES DE TYPE : AC2**

<b>INTITULE DE LA SERVITUDE</b>
Servitudes de protection des sites et monuments naturels.
<b>ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE</b>
Arrêté préfectoral en date du 04/04/1972
<b>DATE DE L'ACTE</b>
04/04/72
<b>CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE</b>
Site inscrit : Amiens - Camon - Rivery : - Quartier Saint Leu - étang Saint Pierre et Hortillonages - ensemble délimité comme suit à partir de l'ouest : la rue Saint Leu - la chaussée Saint Pierre - le boulevard des Celestins - la rue Eloi Morel - la traversée du boulevard de Beauvillé - la rue de l'Abbé de l'Epée - la rue Labarre - la rue G. Matifas - la rue de Rivery - une ligne prolongeant au sud la rue Jean Catelas jusqu'au canal de Hervé - le canal de Hervé jusqu'au CVO n° 3 - la rue de Verdun - le bras du Hocquet et le bras des Rinchevaux jusqu'à la rue Saint-Leu.
<b>SERVICE RESPONSABLE</b>
DREAL 56 rue Jules Barni 80040 Amiens Cedex SDAP 5 rue Henri Daussy 80000 Amiens